



France Accueil Familial
Mairie de Challignac
Le Bourg
16300 CHALLIGNAC
laurent.provot@franceaf.fr

Madame Camille GALLIARD-MINIER
Ministre déléguée chargée de
l'Autonomie et des Personnes handicapées

Association d'Accueil Familial NPDC
16, rue verte
59470 HOUTKERQUE
gautier.leclaire@franceaf.fr

le 22 septembre 2026

Objet : situation de l'accueil familial pour personnes âgées et/ou handicapées

Madame la Ministre,

Si la loi dite ASV de décembre 2015 a clarifié l'agrément et organisé la formation des accueillants familiaux, son objectif de soutien de l'accueil familial n'est pas atteint. Cette modalité de prise en charge décline et le nombre de ses acteurs du quotidien, les accueillants familiaux est en diminution constante.

Les chiffres du dernier Baromètre de l'Accueil Familial de l'IFREP (<https://www.ifrep.fr/>) sont sans appel : en 2013, 9 742 accueillants familiaux exerçaient en gré à gré. En 2025, ils ne sont plus que 7 509.
Plus de 2 200 accueillants ont disparu en 12 ans.

L'accueil familial est en train de disparaître. Et vous ne pouvez pas vous contenter de regarder cette disparition s'installer.

Roselyne, Bruno, Madeleine... accueillent chez eux Pierre, Jacqueline, Marc... qui participent à leur vie de famille en ayant la certitude d'être accueillis dans un cadre garantissant leur sécurité et leur bien-être. Depuis plus de 30 ans, ils rêvent aussi : d'une part, de la reconnaissance de leur travail présenté comme une simple activité, consistant à prendre en charge et accompagner 24 heures sur 24 des personnes âgées ou handicapées, parfois très dépendantes ; d'autre part, de la fin de l'indécence de leur traitement financier.

Naïvement, le cœur plein d'espoir, ils ont imaginé que la loi Grand Age Autonomie, abandonnée, ou que la PPL portant les mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France serviraient de levier et de vecteur à l'amélioration de leurs conditions d'exercice.
Mais aujourd'hui, ils n'en peuvent plus.

La disparition de l'accueil familial serait elle actée ?

Les accueillants familiaux sont de plus en plus âgés et cessent un à un leur activité.

Les jeunes générations renoncent à prendre la suite lorsqu'elles découvrent les conditions économiques et les contraintes de l'activité.

Les représentants des accueillants familiaux alertent les pouvoirs publics depuis des années. Depuis 2022, France Accueil Familial a été reçu à trois reprises au ministère. Les problématiques ont été soulevées et des propositions ont été formulées. Des attentes ont été exprimées.

Mais quatre ans plus tard, les problématiques subsistent et restent sans aucune réponse.

Que faudra-t-il pour que le Gouvernement et les parlementaires se penchent - avec la même bienveillance que celle que déploient les accueillants familiaux chaque jour à l'égard de « leurs » accueillis - sur leur situation « à forte dimension humaine » ainsi qu'il nous l'est constamment répété ?

Nous ne vous écrivons pas pour vous demander de simplement « soutenir » l'accueil familial. Nous vous demandons qu'enfin soient prises des décisions et des actions concrètes pour que l'accueil familial ne disparaisse pas.

Les actions à entreprendre sont connues de votre ministère depuis de nombreuses années déjà, ne reste que la volonté de s'y atteler.

Madame la Ministre, si l'accueil familial a encore une place dans la politique nationale de l'autonomie, il est désormais urgent d'agir.

Nous restons à votre disposition pour une éventuelle rencontre, **pas pour une nouvelle réunion sans lendemain, mais pour que s'ouvre enfin un véritable travail sur l'avenir de l'accueil familial avec ses différents acteurs de terrain.**

Nous espérons sincèrement que vous accepterez de nous rencontrer et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Laurent PROVÔT
Président France Accueil Familial

Gautier LECLAIRE
Vice-président France Accueil Familial
Président association d'Accueil Familial 59-62